

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR de la LIFA

Mercredi 20 septembre 2023 - Vaires sur Marne

Présent(e)s :

Mmes :

Nathalie Collet – Laure FARELLE – Marine MAHIEU (*Excusée*) – Anne TOLLARD –
Tifenn GLEONNEC – Tiffany CHEVALIER

MM. :

Frédéric ANDOLFI – Denis BARTHELEMY– Jean BELLEVAL – Pascal BOURGAIN
(*Excusé*) – Jean-Pierre BREMER – Sébastien DOURDET (*Absent*) – Pedro
FERREIRA – Dominique GIUDICI (*Excusé*) – Pascal JOLLY (*Excusé*) – Jacques
LESAGE (*Excusé*) – Etienne MERCIER – Roger SCHELSTRAETE (*Excusé*) - Alain
TASSY– Jean-Pierre VAN LONDERSELE - Mathieu FARELLE – Éric NOTTELET–
Adrien DRUENNE

CDA77 : Jean-Pierre LEROUX – CDA78 : Karine Canal -
CDA91 : Christian MARCHIORI – CDA92 : Alain TASSY
CDA93 : Maroussia LEFEBVRE (*Absente*) – CDA94 : Virginie TOLLARD (*Absente*)
CDA95 : Florian FORTHOMME

19h30 - Début de séance

❖ **Approbation du PV du comité directeur du 21/06/2023**

Remarque d'Eric sur les résultats du pôle : ajouter Clara Bresson (Compiègne) vers
le pôle de Nantes même si elle n'est pas de la Lifa.

Le PV du dernier comité est alors approuvé à l'unanimité.

❖ **Point sportif :**

Championnats du monde U19

Très grande satisfaction générale d'avoir réussi à organiser cette manifestation,
même si Jean-Pierre Bremer déclare avoir subi pas mal de situations de stress
jusqu'au dernier moment telle la commission de sécurité et autres.

Bénévoles : juste quelques défections sans incidences. La météo a également servi de test au vu des conditions les plus défavorables, mais peu de retours des délégations, on peut donc considérer cela comme une validation surtout avec les modifications d'horaires et de courses que cela a pu entraîner.

D'un point de vue financier, la manifestation ne sera pas bénéficiaire mais l'objectif est d'être à l'équilibre. Au global, beaucoup de choses ont donc été traitées, ce qui est bien pour notre organisation, le seul gros point négatif étant la restauration avec un coût supérieur à ce qui avait été envisagé : poste à optimiser.

La collaboration avec Weezevent mérite également d'être améliorée mais leur coût a été inférieur de 30%.

Le président rappelle que l'organisation COSMA et toute l'expertise s'y référant reste dans l'attente d'une décision de la fédération quant à sa pérennité. Le cahier des charges de World Rowing sur cette manifestation était d'un niveau très élevé, allant même jusqu'à provoquer quelques tensions car il n'était pas question pour nous de faire les jeux avant les jeux. L'énorme point positif est à mettre au crédit des bénévoles qui ont su en dépit de la météo apporter un peu de chaleur à la manifestation.

Jean-Pierre Bremer précise que les élus ont été impressionnés quant à l'organisation technique notamment les équipes de Jean-Pierre Vanlondersele et surtout ne pas oublier qu'au départ il n'entraînait pas dans nos prérogatives d'aménager le bassin. JP Vanlondersele précise qu'il a reçu une lettre des membres du Programme de Développement pour les féliciter. Pedro ajoute qu'il a également reçu des remerciements de la part de Pascale Bouton malgré les problèmes d'électricité et autres câblages auxquels il a dû faire face. Par ailleurs il regrette le gaspillage de papier avec les photocopieuses alors qu'à l'origine l'épreuve se devait de ne pas avoir d'empreinte à ce niveau. Il faudra réfléchir à investir sur des écrans 32" pour minimiser l'usage des photocopieuses (bureau Informations).

JP Vanlondersele interpelle le président pour l'informer que les pilotes des canots ne pourront pas participer aux JO car ils ne sont pas NTO (National Technical Officer). Un débat a lieu pour préciser cette notion de NTO : nul besoin d'être arbitre. Le président lui conseille d'appeler la fédération pour leur demander de quelle manière on fait passer nos pilotes en NTO car il semblerait que la priorité soit donnée aux cadres techniques de la fédération pour la plupart absents pour les U19.

Anne Tollard prend la parole pour tout d'abord remercier chaleureusement tous les bénévoles et saluer le travail de Jean-Pierre Bremer et Didier Herbé. Elle rappelle qu'effectivement les cadres techniques étaient absents mais convoqués et retenus pour leur travail sur cette période avec les différents stages d'entraînement pour les régates internationales.

Traversée de Paris et des Hauts de Seine

Franc succès pour l'équipe d'organisation de la régates qui a eu une chance inouïe avec la météo : 254 bateaux, 97 étrangers, 96 équipes franciliennes et 61 de province. Un record avec l'embarcation de tous ces bateaux en une heure y compris les 2 traînieres espagnoles et 2 bateaux hollandais en banc fixe. Grâce à l'aide des clubs, toutes les demandes des étrangers ont pu être satisfaites.

Pedro nous raconte qu'un élu du 92 voulait absolument remettre un trophée à l'issue de la manifestation et que la paella a été appréciée de tous et notamment des espagnols de Santander.

Pour la première fois la Traversée a pu bénéficier d'un arrêt de navigation de 2h1/2 et l'idée sensationnelle de Denis de proposer l'apportement à l'envers possible car il n'y avait pas de courant, a été d'une grande efficacité. Suite à un debriefing, il ressort que les bateaux devraient mieux être identifiés d'où la proposition d'utiliser des dossards à l'avenir.

Seul bémol, un accident pour B92 avec casse yolette et véhicule et d'un point de vue des bénévoles, la venue de 7 personnes du CNF contre une quinzaine de prévu.

Pour l'an prochain, la Traversée sera proposée au catalogue de la fédération avec deux dates possibles (09/06 ou 22/09) car la Préfecture ne se décidera qu'en décembre.

Rentrée du pôle

Eric Nottelet souhaite revenir sur les résultats de la fin de saison 2022/2023 des athlètes du pôle et de citer la participation d'Adrien DRUENNE entraîneur en équipe de France U23, coach de 3 bateaux, dont le 2XPL composé de LEFEBRE Antoine de l'AMMH (rameur du pôle espoir) et PLASMA Cornélus de l'ANFA qui sont médaillés de bronze au championnat du monde, les deux autres bateaux sont tout de même finaliste !

Résultats internationaux des rameurs du pôle :

Championnat du monde U19 :

- **5ème en finale 4-FJ** : Victoire QUETTIER MOUNIEN (SNHS), STEPHAN Mary (SNHS), ROUSSEL Capucine (SNL), associées à BRUNEL Sarah (Av Toulousain)
- **4+HJ 6ème en finale** : GRAIS Pierre (AMJ), VOSGIEN Bartoloméo (AMJ), DUCEPT Thomas (CN MELUN), Associés à CAMPINA Julio de (B92)
- **2XFJ 11ème** : Justine DIAS (ACI94)
- **4XHJ 11ème** : AIT KHELIFA MALLET Maël (COMA)

Match FRANCE/ GRANDE BRETAGNE

- victoire du 4-FJ16 : PHILIPPE Lou (AMMH), CARRE Maëlys (AMMH)

Coupe de la jeunesse:

- Clara BRESSON (SN Compiègne) : 3ème en 2X FJ
4ème en 2FJ (le 2ème jour)
- PHILIPPE Lou (AMMH), CARRE Maëlys (AMMH) : 6ème en 4-FJ
7ème en 4-FJ (le 2ème jour)

Et comme promis tous ont obtenu le baccalauréat et seulement 2 sans mention.

En ce qui concerne cette rentrée, un gros point noir avec des emplois du temps non adaptés, ce qui ne s'était jamais produit. Aujourd'hui la situation commence à s'arranger mais cela prend du temps pour les modifier. Cette année le pôle accueille 14 athlètes juniors (7 hommes / 7 femmes) avec de bons profils physiques et le groupe génère une bonne ambiance et 5 U23. A regretter depuis le début d'année quelques blessures de vélos (Antoine Lefebvre, poignet et pied), et la casse d'un bateau dès le premier jour. Jean Belleval lui demande de faire au plus tôt une déclaration d'accident. Un ménage de la travée reste à faire suite aux U19.

Coupe de France

Une première sélection réalisée avec les athlètes ayant intégré les équipes de France hormis ceux de Belgrade, puis une régata de sélection sera organisée pour les autres. L'équipe d'encadrement sera la même que l'an dernier. La distance n'est pas encore tranchée 1500m ou 2000m.

S'en suit un débat sur le problème des lignes d'eau sur le bassin de Vaires sur Marne entre nous et le canoë-kayak. Autre interrogation concernant le lieu de restauration puisque l'Open Set devrait être fermé pour travaux. L'hébergement de l'équipe LIFA est d'ores et déjà prévu sur Vaires, les autres ligues dans les hôtels de proximité.

Cross des rameurs

Florian Forthomme : il se déroulera sur la base de Cergy avec en support la SNO. Différents parcours : 3, 5 et 10 km. Les secours sont déjà actés. Le chronométrage n'est pas encore décidé ; 2 options : la première avec une société dédiée, coût 2600€ ou deuxième option à réaliser par nous-mêmes avec les chronos de l'UNSS, coût environ 1500€. Le président valide la première option. Les frais d'inscription se monteraient à 5€ pour un dossard. Un point sera organisé avec les CDA pour une contribution finale de la Lifa à 2€ par exemple.

❖ Point financier :

Données en € TTC

Ensemble des comptes bancaires (livret compris) au 20/09/23 123 734

Fermeture du compte banque populaire à venir, suite à la fin de l'emprunt.
Tout sera centralisé au Crédit Mutuel Lagny

Recettes 8 250

Participation des polistes + universitaires pour Septembre 2023 8 250 Les chèques des polistes seront encaissés début octobre.
Un virement de 600 € a déjà été fait début sept

A noter : à date nous avons des impayés sur la saison 2022-2023 pour 2762 € une partie devrait pouvoir être recouvrée.

Dépenses 63 370

Charges sociales Q3 2023 26 000 Elles seront prélevées mi octobre

Salaires septembre 11 000

Paella traversée de paris 14 626

Rembt lié à la traversée de paris au CDA92 10 000 approximation

Petit dej traversée de paris 1 444

Chèque de 300 € non encaissé sur remise pôle juin 2023 300

A noter : nous avons eu une régularisation des cotisations AG2R concernant : Q4 2021 + Q1 2022 + Q2 2022 + Q4 2022 pour 7 623 € (taux supplémentaire de 2,29%)

Solde comptable au 30/09/23 68 614

Commentaire du président : les subventions tardent de plus en plus avec des décalages pouvant aller jusqu'à un an, à titre d'exemple les subventions Région de 2022 ont été versées en juillet de cette année. En conséquence Tifenn va faire une demande de versement en amont.

❖ Point formation :

Dates Formation éducateur sont parues.

Formation initiateur : demandes pour le 94 et le 95, celle du 77 ne devrait pas tarder. Pedro nous informe qu'il a été sollicité par Virginie Tellier de la fédération pour revoir la liste des tuteurs. Pour pouvoir y prétendre un minimum de conditions : être titulaire au minimum d'un diplôme éducateur fédéral ou un BP et être actif. Donc envoyer un mail de la ligue pour recenser les tuteurs. La règle aujourd'hui est de 2 candidats éducateur par club mais un petit club vient de faire une demande pour 4 candidats. Pedro ne pense pas donner un avis favorable à cette demande car cela nécessite un gros travail derrière pour les tuteurs dont ils n'ont pas conscience.

La Basse Seine quant à elle demande une formation éducateur privée. Cette demande également sera rejetée car la compétence est sur la ligue et non dans les clubs, car elle ne serait pas dans ce cas diplômante.

Pedro souhaite que dorénavant les formations puissent avoir lieu sur Vaires au lieu d'être dispensées à la fédération pour un meilleur confort en disposant de tout sur place. Le Président valide cette demande.

❖ Questions diverses :

Médaille d'honneur de la FFA : en cours d'étude.

Convention tripartite : CREPS / Ile de Loisirs / Mouvement sportif : aviron & canoë-kayak sur le fonctionnement et le coût d'utilisation de la base

Après une attente d'environ 2 ans, parution de la nouvelle convention qui sera le sujet d'après négociations. Pour l'heure le Président est en relecture avec la fédération. De gros points de tension comme le balisage et son entretien..., des compensations de mise à disposition du bassin... Une réunion est programmée courant octobre.

Rappel convention Incept Urgent : Incept met à disposition 15 ergo pour les collèges franciliens pour une durée d'utilisation de 7 à 8 semaines et prend en charge toute la logistique y afférant : acheminement et remise en état. 14 collèges ont répondu.

Porte accès mezzanine : Jean Belleval est d'accord pour poser une porte au bas des escaliers dans la travée pour la sécuriser durant les JO.

Question matériel : 2 moteurs sont HS. Anne Tollard en profite pour nous informer que Christian Vandenberghe est en négociation avec Yamaha pour revoir les termes de la convention trop ancienne.

Nouvelle loi sur le sport :

La promulgation de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport oblige les fédérations sportives à revoir leur gouvernance : respecter la parité femmes/hommes lors des renouvellements de mandats à compter du 01/01/2024, un même président ne pourra pas exercer plus de 3 mandats à la tête d'une fédération.

En ce qui concerne les AG notamment électorale, il est institué la participation minimale des clubs à hauteur de 50% et 50% autres répartis en ligue et CD...

Les statuts peuvent prévoir que les règles de composition de l'AG électorale déterminent la composition des AG ordinaires.

Des représentants des sportifs de haut niveau, des entraîneurs et des arbitres seront représentés.

Le président nous informe que des réunions de présidents de ligue ont été organisées avec l'apparition de deux groupes :

- Le premier prônant la règle d'1 licence -> 1 voix, position historique de la LIFA (chère à Jean Porte et à tous ses successeurs, utilisée en LIFA) rejoint par les ligues d'AURA, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et PACA
- Le deuxième groupe souhaitant garder une pondération des voix afin de favoriser la représentation des petites ligues avec une incidence également sur les CD.

Pour les AG électorales, la fédération souhaite passer la représentation des clubs à 60% contre l'avis de représentants de ligues.

Fin de séance 21h30

Rappel à faire :

- Dossards pour la Traversée de Paris et des Hauts de Seine
- Déclaration d'accident et ménage traversée
- Point CDA pour cross des rameurs
- Mail aux clubs pour recenser les tuteurs
- Convention Incept
- Porte mezzanine / moteurs HS